



# CHARTRE DE L'ANIMATION ALSH SARGARDIAN

S'amuser • Apprendre • Grandir ensemble ♥



## PRÉAMBULE

La présente charte a pour objectif de définir le cadre de fonctionnement de l'animation ainsi que les rôles et engagements de chacun : enfants, animateurs et parents. Elle vise à garantir un environnement sécurisé, respectueux et favorable au bien-être de tous.



## 1 DÉFINITION DE L'ANIMATION



L'animation regroupe l'ensemble des activités éducatives, ludiques et collectives proposées aux enfants.

Elle a pour objectifs de :

- Favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants
- Encourager la socialisation et le respect des autres
- Développer l'autonomie, la créativité et la curiosité
- Offrir un cadre sécurisant et bienveillant

Les activités proposées sont adaptées à l'âge des enfants et se déroulent dans le respect des règles de vie collective.



S'AMUSER



APPRENDRE



CRÉER



BOUGER



PARTAGER



RESPECTER

## 2 RÔLE ET RESPONSABILITÉS DE L'ANIMATEUR



L'animateur est garant du bon déroulement des activités et de la sécurité des enfants.

À ce titre, il s'engage à :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Encadrer et organiser des activités adaptées
- Faire respecter les règles de vie collective
- Être à l'écoute des besoins des enfants
- Favoriser un climat de respect et de bienveillance

Dans ce cadre, l'animateur est autorisé à intervenir auprès d'un enfant en cas de comportement inadapté.

Cela peut se traduire par :



Un rappel des règles



Un échange verbal



Une mesure éducative adaptée (mise à l'écart temporaire d'une activité, temps de réflexion, etc.)



Ces interventions ont une visée éducative et s'exercent toujours dans le respect de l'enfant.

## 3 ENGAGEMENTS DES PARENTS



Les parents ou responsables légaux sont des partenaires essentiels du bon fonctionnement de l'animation.

Ils s'engagent à :

- Respecter les horaires d'arrivée et de départ
- Informer l'équipe de toute absence, retard ou situation particulière
- Adopter une attitude respectueuse envers les animateurs et les autres familles
- Respecter les règles et décisions prises par l'équipe d'animation
- Favoriser un dialogue constructif en cas de difficulté



ÊTRE À L'HEURE



PRÉVENIR EN CAS D'ABSENCE OU DE RETARD



RESPECTER L'ÉQUIPE D'ANIMATION



ADOPTER UNE ATTITUDE RESPECTUEUSE



ÉCHANGER CALMEMENT EN CAS DE PROBLÈME

## 4 RÈGLES DE VIE COLLECTIVE

Afin d'assurer un cadre harmonieux, chacun s'engage à :



Respecter les autres (enfants et adultes)



Ne pas être violent (ni gestes, ni paroles)



Respecter les consignes données par les animateurs



Participer aux activités dans un esprit positif



Prendre soin du matériel et des locaux



## CONCLUSION

Le respect de cette charte est indispensable pour garantir le bon fonctionnement de l'animation et assurer un cadre sécurisant et agréable pour tous.



L'ENFANT :

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_



LE(S) PARENT(S) / RESPONSABLE(S) LÉGAL(AUX) :

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_



L'ANIMATEUR / LA STRUCTURE :

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_



⇒ Merci à tous pour votre collaboration ! ♥ ⇒